



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

---

Marylise LEBRANCHU  
Ministre de la Décentralisation et de la  
Fonction publique  
80, rue de Lille  
BP 10445  
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 3 septembre 2014

Madame la Ministre,

Notre fédération a été destinataire de la feuille de route précisant la définition, la méthode et le calendrier de la négociation : « qualité de vie au travail » qui fait référence à un « diagnostic partagé qualitatif et quantitatif des situations rencontrées dans la Fonction publique en terme de qualité de vie au travail ».

Je vous rappelle que la FGF-FO ne s'associe en rien à ce « diagnostic partagé ». De fait, il en découle que les thèmes de la négociation posent problème.

L'axe I est intitulé « Le travail et son organisation au service d'une culture du collectif de travail ».

Pour la FGF-FO, cet axe ne peut constituer un thème de négociation.

Nos mandants sont, avant tout, attachés à des avancées leur permettant d'assurer efficacement leurs missions de Service public. A commencer par la fin des suppressions d'emplois et l'augmentation des budgets de fonctionnement. Leur présenter le bilan d'une négociation centrée sur « l'expression des agents sur leur travail » serait en soi méconnaître leurs conditions de travail.

L'axe II s'intitule : « Comment articuler vie personnelle et vie professionnelle ? ».

Des discussions autour de cet axe semblent effectivement nécessaires, puisqu'un décret d'application de l'article 133 de la loi n° 2012-347 fixant les grands principes du télétravail est programmé.

Etant donné les enjeux du dossier télétravail, je sollicite que les discussions autour de l'axe II constituent un chantier à part entière, clairement délimité de l'axe I, et d'un éventuel accord sur la « qualité de vie au travail »

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

  
Christian GROLIER,  
Secrétaire Général.

